

Année académique 2022 - 2023

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 47 Activités interdisciplinaires 2			
Code	PEGR2B47FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Raphaël VANTOMME (raphael.vantomme@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Séverine MULLER (severine.muller@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Murielle VAN TRIENPONT (murielle.van.trienpont@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. (1.1) Au cours et/ou au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant sera capable de maîtriser la langue écrite et orale selon la situation de communication demandée en faisant également attention au paratexte ou au langage non verbal.
- II. (5.2) Au cours et/ou au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant sera capable de s'approprier des contenus, des démarches et/ou des méthodes disciplinaires et de les mettre en œuvre à travers une ou des activité(s) didactique(s).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGR2B47FRA Activités interdisciplinaires

15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR2B47FRA Activités interdisciplinaires

10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	22_PEGR2B47FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Séverine MULLER (severine.muller@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences suivantes:

I. (1.1) Au cours et/ou au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant sera capable de maîtriser la langue écrite et orale selon la situation de communication demandée en faisant également attention au paratexte ou au langage non verbal.

II. (5.2) Au cours et/ou au terme des activités d'apprentissage, l'étudiant sera capable de s'approprier des contenus, des démarches et/ou des méthodes disciplinaires et de les mettre en œuvre à travers une ou des activité(s) didactique(s). Cette mise en œuvre se fera le plus souvent en équipes (3.3). L'étudiant.e. veillera à entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5.1).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Concept du groupe social, de dynamique de groupe et implications pédagogiques.

Découverte, partage et création d'outils au service d'activités d'enseignement interdisciplinaires.

Ouverture sur les partenariats possibles avec l'extérieur de l'école.

Démarches d'apprentissage

Appropriation des démarches proposées et exploitation en équipes.

Mise en place de projets.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation se fera sur base des différents travaux réalisés dans le cadre du cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	100	Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).